

# Rachid Nekkaz interpelle depuis sa cellule le ministre de la Justice

Le militant politique Rachid Nekkaz a adressé depuis sa cellule à la prison de Koléa à Tipaza une lettre au ministre de la Justice Belkacem Zeghmati lui demandant d'appliquer les lois de république.

'' Lors de ma demande de mise en liberté, un juge de la chambre d'accusation de la cour d'Alger a violé la loi, notamment l'article 128 du code de procédure pénale qui interdit de prolonger un mandat de dépôt de façon rétroactive avec 24 heures de retard'', lit-on dans le document.

''Le renouvellement de ma détention provisoire devait avoir lieu dans un délai de quatre mois à partir de la date de mon incarcération le 4 décembre 2019. Ce mandat de dépôt de renouvellement a été signé le 05 avril 2020 alors qu'il aurait dû être signé le 04 avril 2020'', note-t-il.

Il ajoute : ''Conformément à l'article 128 du code de procédure pénale ma détention est illégale. Je suis arbitrairement et injustement détenu, depuis 8 mois, au centre pénitencier de Koléa situé dans la willaya de Tipaza''.

Pour Nekkaz, Zeghmati est responsable de la gestion des juridictions ainsi que du bon fonctionnement de la justice en Algérie. ''Je vous demande de faire annuler la décision illégale et infondée du juge de la chambre d'accusation en date du 11 novembre 2020, de prononcer sa suspension ou sa révocation pour faute et non-respect de la loi'', dit-il.

Je souhaite que sa remise en liberté soit ordonnée immédiatement par le ministère de la Justice pour vice de procédure. Pour lui, cela n'est pas une faveur, ni une grâce.